

ActiVita

Une sécurité sans pareille en cas d'accident





Un accident est vite arrivé. Léger ou sérieux, il perturbe l'organisation de votre quotidien et engendre des conséquences sur le plan financier, notamment.

Les solutions de l'assurance accident ActiVita

- ▶ **Le confort et le libre choix du spécialiste en cas d'hospitalisation et de réadaptation**
Vous bénéficiez du confort d'une chambre individuelle et de l'accès aux cliniques spécialisées telles que les cliniques orthopédiques, ophtalmiques et de réadaptation.
- ▶ **Les frais de recherche, sauvetage et transport d'urgence**
Les frais de transport d'urgence chez le médecin ou à l'hôpital vous sont remboursés (y compris frais de rapatriement). Si, en raison de l'accident vous ne pouvez vous rendre chez votre thérapeute par vos propres moyens, ActiVita couvre également les coûts liés à ces déplacements.
- ▶ **La chirurgie esthétique**
En cas de séquelles esthétiques, les frais d'intervention et de séjour à l'hôpital sont pris en charge.
- ▶ **Une couverture d'assurance incluant de nombreux sports à risque**
Les accidents résultant de la pratique d'un sport à risque tel que parachutisme, plongée sous-marine, saut à l'élastique, sont intégralement couverts.



Mais aussi...

▶ **Une assistance juridique en cas d'accident**

Nous restons à votre écoute, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, afin de vous conseiller et de vous fournir les recommandations d'urgence, en cas d'accident.

▶ **Le gardiennage du domicile**

Si vous devez être hospitalisé à la suite d'un accident, ActiVita se chargera, par exemple:

- ▶ d'assurer la préservation de votre domicile
- ▶ d'acheminer votre courrier à l'hôpital
- ▶ de prendre en charge vos animaux

▶ **Le remboursement d'un abonnement de sport**

Si à la suite d'un accident, vous ne pouvez pratiquer le sport pour lequel vous aviez souscrit un forfait ou abonnement, ActiVita vous dédommage jusqu'à concurrence de Fr. 500.-.

ActiVita en un coup d'œil

Prestations en cas d'accident

Prise en charge

En Suisse et à l'étranger

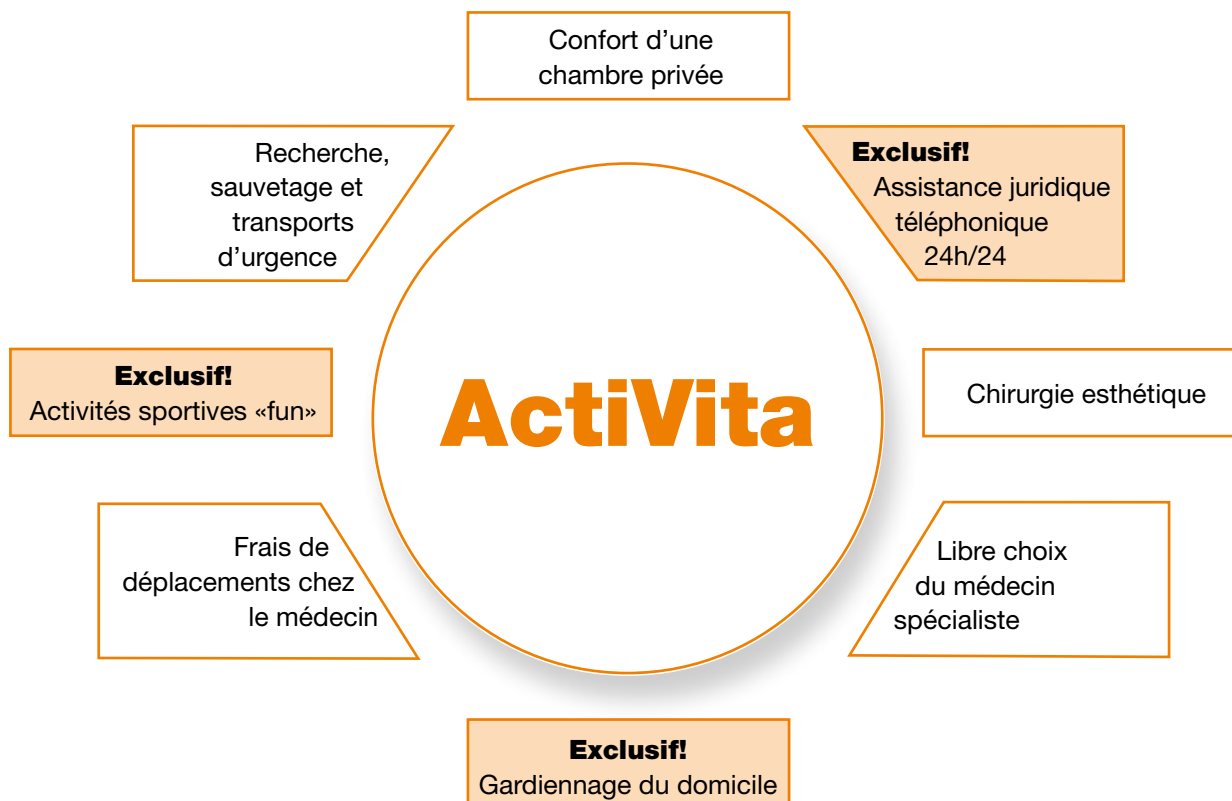
Frais de recherche, sauvetage et transport d'urgence	Fr. 60'000.-/cas
Rapatriement	Illimitée
Assistance juridique téléphonique	24h sur 24, 7j sur 7
Traitements stationnaires en division privée	Illimitée en Suisse Fr. 3'000.-/jour à l'étranger

En Suisse

Traitements stationnaires de rééducation	120 jours/cas
Frais de transport pour suivre un traitement médical	Fr. 1'500.-/cas
Chirurgie esthétique (ambulatoire et stationnaire)	Fr. 60'000.-/cas
Gardiennage du domicile	Fr. 1'500.-/cas
Remboursement d'abonnements de sport	Fr. 500.-/cas



8 bonnes raisons d'opter pour l'assurance ActiVita



Groupe Mutuel

1,3 million de personnes et quelque 14'500 entreprises font aujourd'hui confiance aux sociétés du Groupe Mutuel et bénéficient ainsi de la solidité et de la stabilité d'un groupe de grande envergure. Renseignez-vous sur la large palette de produits d'assurance que nous vous offrons!

Conseils personnalisés, sans engagement: Lu-Ve, 8h00-12h00 et 13h30-17h00.

Hotline 0848 803 111
Fax 0848 803 112
www.groupemutuel.ch

Groupe Mutuel | Santé® | Vie® | Entreprise®

Groupe Mutuel Assurances GMA SA
Rue du Nord 5
CH-1920 Martigny



Sociétés d'assurance membres du Groupe Mutuel, Association d'assureurs: Avenir Assurance Maladie SA – EasySana Assurance Maladie SA – Mutuel Assurance Maladie SA
Philos Assurance Maladie SA – CM Ville de Neuchâtel – Groupe Mutuel Assurances GMA SA – Mutuel Assurances SA – Groupe Mutuel Vie GMV SA
Fondations de prévoyance administrées par le Groupe Mutuel: Groupe Mutuel Prévoyance GMP – Mutuelle Valaisanne de Prévoyance

Edition mai 2011